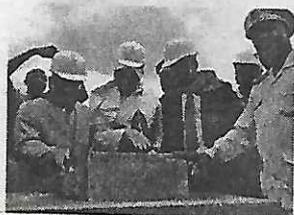


## Enfin, Mamou va avoir son ENI grâce à l'ambassade du Japon

Ça y est ! Mamou, qui était le seul gouvernorat de la Guinée à



n'avoir pas une école normale d'instituteurs (ENI) va désormais avoir la sienne. Et ce, grâce à l'ambassade du Japon. La pose de la première pierre a été faite par le ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, Lansana Komara le lundi 18 juin à Mamou au quartier Télico. Ce projet est financé par le Japon à hauteur de 550 millions de yens, soit 42 milliards 300 millions de francs guinéens. Cette infrastructure, constituée d'un bâtiment de trois salles de classe, d'un bloc administratif, des latrines, d'un forage, etc. permettra de contribuer à l'amélioration de la formation des instituteurs et l'augmentation de leur nombre dans la région et en Guinée afin de répondre au besoin au besoin

d'enseignants au niveau des écoles primaires.

« Cette ENI est la conséquence des efforts faits par le gouvernement guinéen et ses partenaires pour assurer la scolarité universelle, une forte augmentation de la construction d'écoles primaires à travers tout le pays. Et si la scolarisation des enfants progresse, la formation des instituteurs doit également suivre le rythme. Le Japon étant particulièrement impliqué dans la construction d'équipements scolaires en Guinée, avec la réalisation de nombreuses écoles



et de plus de sept cents (700) salles de classes, il est logique de s'impliquer également dans la création des moyens pour la formation des enseignants. Ce projet est aussi un exemple parfait de la coopération guinéo-

japonaise : le renforcement des capacités humaines, notamment de la formation technique et professionnelle, qui est un des axes d'intervention sur lesquels le Japon et les pays africains, dont la Guinée, se sont mis d'accord lors de la 6<sup>ème</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, TICAD 6 », a expliqué M. Hisanobu Hasama, ambassadeur du Japon en Guinée. Francis Korémou, ingénieur bâtiment, responsable de la construction de l'ENI, explique l'aspect technique des travaux : « Les travaux ont déjà commencé. Mais il y a les prescriptions techniques que nous devons forcément suivre. A cette phase nous sommes sur les analyses géothermiques qui vont nous permettre d'identifier les agrégats que nous devons utiliser ici et éventuellement faire la mise dans le cylindre pour trouver la bonne qualité du béton que nous devons utiliser après 28 jours. »

**BAHA Hassane**  
Envoyé spécial.